

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

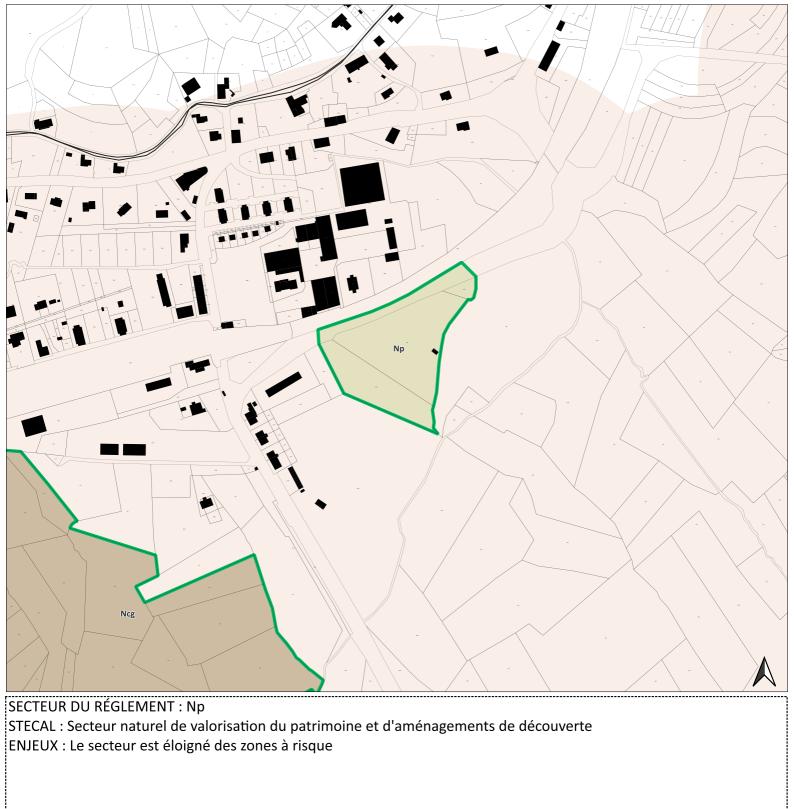
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

SURFACE (en ha) : 1.64 PROJET : > Création

> Public

> Etangs de Vanémont : aménagement d'aires de pique-nique et création d'abri





Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

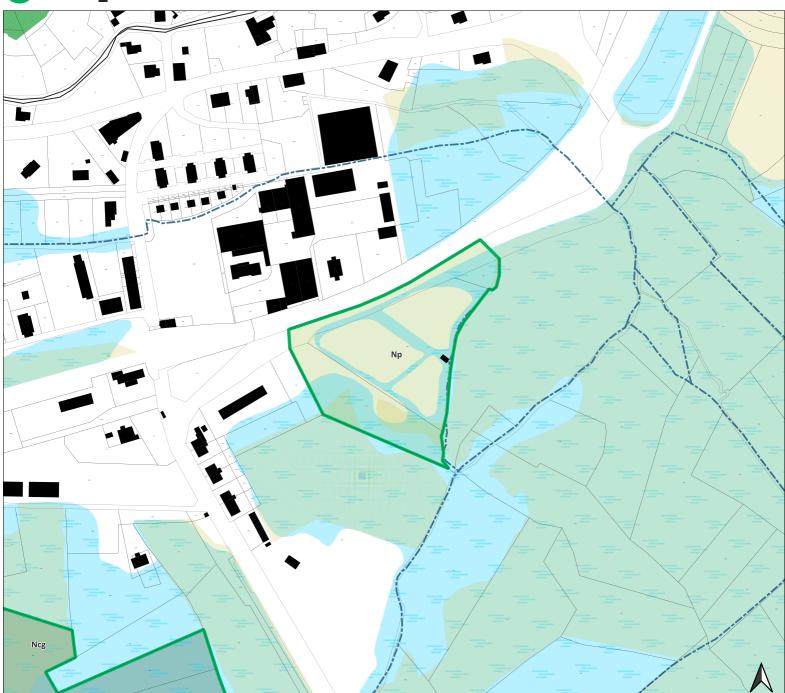
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

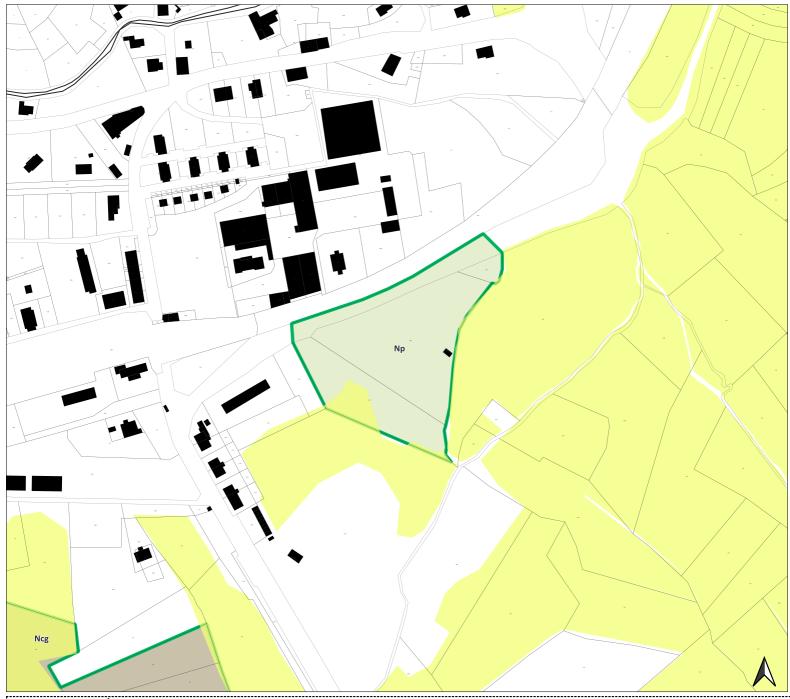
STECAL: Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

Délimitation du secteur
Enjeux environnementaux et paysagers
Arrêté de Protection de Biotope
ZNIEFF 1
ZNIEFF 2
NATURA 2000
Réservoirs trame prairie
Réservoirs trame forêt
Corridors trame forêt
Trame bleue

Réserve nationale

Zone Humide Effective



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL: Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

□ Délimitation du secteur
Enjeux agricoles
□ Bâtiments agricoles
□ Périmètre ICPE
□ Périmètre RSD
□ Registre Parcellaire Graphique 2022